



Société /



« Nous sommes à un tournant de la laïcité française »

Les « états généraux de la laïcité » ont commencé le 20 avril, dans un concert de polémiques. Éclairage de Philippe Martin, directeur de l'Institut supérieur d'étude des religions et de la laïcité.

Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur chargée de la Citoyenneté, a lancé des « états généraux de la laïcité » le 20 avril. La conférence d'ouverture a rassemblé des « intellectuels et philosophes engagés sur ces sujets », selon la communication officielle, qui a aussi précisé les étapes à venir jusqu'en juillet : groupes de travail, cartes blanches organisées par des acteurs de terrain, consultation de 50000 jeunes sur la laïcité au quotidien menant vers un « forum de la laïcité et de la citoyenneté » à la fin de l'été.

Dès sa naissance, cette initiative a suscité la polémique. Alors que la ministre a indiqué que les syndicats, dont la CFDT, seraient parties prenantes, leurs responsables ont démenti. Des voix se sont élevées dénonçant l'absence de pluralité des regards de la conférence inaugurale. Marlène Schiappa a indiqué dans plusieurs médias vouloir « sortir de la tenaille entre, d'un côté, les identitaires d'extrême droite et, de

MARLÈNE SCHIAPPA rencontre Chems-Eddine Hafiz, recteur de la Grande Mosquée de Paris, le 12 avril 2021, veille du début du ramadan.

l'autre, les indigénistes et Europe Écologie-Les Verts ». Ces derniers se sont insurgés contre une « diabolisation ». Le contexte ne laisse pas d'étonner : pourquoi en appeler à un dialogue apaisé après de nombreux propos incendiaires ces derniers mois sur la laïcité de la part de membres de la majorité et du gouvernement, au milieu d'une bataille politique concernant l'Observatoire de la laïcité ?

LA VIE. Comment comprenez-vous le lancement des « états généraux de la laïcité » ?

PHILIPPE MARTIN. Je ne suis pas sûr de comprendre qui est aujourd'hui, au gouvernement, chargé de la laïcité : le ministre de l'Intérieur est aussi celui des Cultes, cela devrait donc relever de son champ d'action. Or, le ministre de l'Éducation nationale a pris position dernièrement ; le ministère de la Citoyenneté semble aujourd'hui le reprendre à son compte. Cela pourrait être interprété comme une volonté de reconfigurer

SANDRINE MARTIN/ANSA/LUZAS





la carte politique : en soi, ce ne serait pas un problème, mais ce flou est difficile à décrypter. Il est ensuite surprenant de lancer une telle initiative après avoir affiché la volonté de mettre fin à une entité reconnue, indépendante et soutenue par quasiment tous les chercheurs sur la laïcité, l'Observatoire de la laïcité. D'autant plus que cet organisme est rompu à l'animation de débats mêlant différents protagonistes sur ce sujet. Même si sa fin a été annoncée, il existe toujours et il aurait semblé naturel qu'il mène ce dialogue.

Quel regard portez-vous sur les interlocuteurs choisis par les organisateurs ?

P.M. La conférence de lancement a rassemblé des intellectuels et philosophes (Caroline Fourest, Raphaël Enthoven, Gaspard Koenig, Henri Peña-Ruiz, Philippe Gaudin et Souâd Ayada), mais pas de chercheur universitaire sur la laïcité. Les cultes seront, quant à eux, « associés », a annoncé Marlène Schiappa le jour du lancement. Est-ce à comprendre qu'ils ne seront pas acteurs de ces états généraux ? Ces choix peuvent refléter une tendance récente chez certains leaders politiques qui ne font plus de distinction entre la religion et le fait religieux. Dans cette approche, parler de religieux signifie automatiquement que l'on est dans une sorte de catéchèse, à vouloir « convertir » l'autre. Pourtant, on peut parler de religion sans mélanger la recherche sur le sujet et son avis privé. Je souligne toujours à mes étudiants que l'on a réussi notre année si, à la fin des cours, ils ne savent pas où je me situe et je ne sais pas où ils se situent religieusement.

L'objectif affiché par Marlène Schiappa est de « rassembler autour de la laïcité à la française »... Qu'est-ce que cette laïcité à la française ?

P.M. En fait... elle n'existe pas ! Le mot « laïcité » est devenu très politique. Or, s'il est utilisé énormément ces dernières années, personne n'y associe la même définition. L'historien Jean Baubérot propose sept types de laïcité, quatre historiques et trois actuelles : la laïcité ouverte, que défendait l'Observatoire ; la laïcité identitaire, qui s'affirme « contre » un groupe, une entité, un « autre » au nom même de la laïcité ; et la laïcité concordataire, dans laquelle l'État prend le contrôle de certains aspects de l'organisation des cultes.

Historiquement, l'État a toujours considéré, depuis la loi de séparation de 1905, qu'il était de son rôle de se mêler de religion en France tout en faisant preuve de souplesse. Quand on parle de « laïcité à la française », certains à l'étranger s'étonnent : pour eux, la laïcité n'implique jamais que l'État puisse financer la construction de lieux de culte. Or, dans nos textes législatifs, notre « laïcité » intègre cette possibilité au regard de l'obligation qu'a l'État de s'assurer que les religions peuvent exercer leur culte. Pendant longtemps, d'ailleurs, les financements publics des lieux de culte étaient l'occasion de choisir le « groupe

musulman » qui serait son interlocuteur. La laïcité à la française a toujours été pragmatique, adaptée aux besoins de la société en fonction des périodes. Elle est donc plurielle et nous sommes aujourd'hui à un tournant radical dans son histoire.

Comment cela ?

P.M. Nous sommes face à plusieurs « découplages » entre les concepts et la réalité. Dans un premier temps, un découplage entre la laïcité des interventions médiatiques et son périmètre historique et juridique. La laïcité est un moyen pour atteindre et défendre les valeurs de la République, la liberté, l'égalité et la fraternité : c'est ainsi qu'elle a été forgée au fil du XX^e siècle et qu'elle est traduite dans les textes. Mais les débats récents, ainsi que l'approche de ces états généraux, tendent à vouloir l'imposer comme une valeur en elle-même.

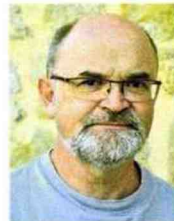
Ensuite se fait un décalage important entre la parole publique sur la laïcité et sa réalité de terrain. À l'Institut supérieur d'étude des religions et de la laïcité, nous proposons beaucoup de formations : les demandes se concentrent sur des cours sur les religions, sur la volonté de découvrir les bases. Dans un sondage publié il y a quelques mois, des élèves disaient être favorables aux signes religieux à l'école. Selon moi, cela s'inscrit dans cette quête d'information sur les religions, une quête de savoir : les gens veulent des explications.

Enfin, ces derniers mois ont montré que les religions ont accepté les principes républicains et suivent les mesures imposées par le gouvernement, notamment sanitaires. Cela a été un vrai signe que les religions ne cherchent pas à s'opposer à l'État, qu'elles lui reconnaissent les prérogatives d'organisation du culte dans le cadre de l'ordre public. En même temps, la religion est devenue un facteur d'identité individuelle. Dans le cadre de recherches que j'ai menées, j'ai pu observer que de plus en plus de personnes se définissent « catholiques », « chrétiennes », « musulmanes », avec beaucoup de nuances pour expliquer la complexité de leur identité d'ailleurs (« chrétiens de gauche mais pas ceci ou cela », par exemple). La société ne pourra pas briser cela.

Vers quoi allons-nous ?

P.M. En tant que chercheur, je note que, dans la nouvelle définition que nous devons élaborer, nous sommes en présence de quatre éléments constitutifs : des personnes intéressées par le fait religieux, ce qui est un signe d'ouverture ; des personnes revendiquant une identité religieuse constitutive d'eux, ce qui peut mener à l'extrémisme et, parfois, à la radicalité terroriste ; une notion de la laïcité qui évolue par rapport à sa place vis-à-vis des principes républicains ; des religions qui reconnaissent l'État. Mais il nous reste, en tant que citoyens, à inventer la suite. 🗨️

INTERVIEW SOPHIE LEBRUN



PHILIPPE MARTIN est professeur d'histoire moderne à l'université Lyon-II et directeur de l'Institut supérieur d'étude des religions et de la laïcité.

